AGVS | UPSA
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

Information sur les supports pédagogiques numériques

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du SEFRI du 12 octobre 2017 et révision partielle du 1er février 2026 pour

Mécatronicienne d'automobiles / Mécatronicien d'automobiles

46321 **n° profession** 46322 Véhicules légers 46323 Véhicules utilitaires

Mécanicienne en maintenance d'automobile / Mécanicien en maintenance d'automobiles

46324 **n° profession** 46325 Véhicules légers 46326 Véhicules utilitaires

Assistante en maintenance d'automobiles / Assistant en maintenance d'automobiles

46318 **n° profession**

disponible sur le site www.metiersauto.ch

Dans le cadre de la **révision partielle 2026**, les supports pédagogiques numériques ont été remaniés.
Les supports pédagogiques suivants sont utilisés dans la **formation professionnelle initiale** :

E-books utilisés

Écoles professionnelles :

- Supports pédagogiques numériques L'ACETA Products | SVBA Webshop
- Europa Lehrmittel Products | SVBA Webshop

Cours interentreprises (CIE) :

- Manuel pratique UPSA (distribution directe par les centres de formation des CIE)

Les supports pédagogiques sont exploités sur la plateforme beook. Le logiciel permettant de consulter les supports est gratuit : Utiliser beook – beook.ch
L'avantage du logiciel réside dans le fait qu'il peut être utilisé hors ligne. Cela permet l'utilisation des livres lors des examens. Une utilisation en ligne (basée sur le web) est également possible, mais nécessite une connexion Internet : https://web.beook.ch

Réglementation des coûts (recommandation UPSA)

L'UPSA formule la recommandation suivante concernant la répartition des coûts :

- **Les apprentis** prennent en charge les frais liés au **matériel informatique** (ordinateur portable).
- **Les entreprises** formatrices assument les **coûts des licences** des livres (e-books).

Cela concerne en particulier les coûts des supports pédagogiques numériques du ACETA, ceux-ci étant facturés directement par les écoles professionnelles.

Il est recommandé de stipuler cette **réglementation des coûts** directement dans le **contrat d'apprentissage**.

Les frais de licence du manuel pratique sont généralement facturés en interne par les centres de CIE ou par les entreprises formatrices.

Exigences minimales en matière de matériel informatique

Nous recommandons l'utilisation d'un **ordinateur portable (notebook)**.

beook fonctionne sur les ordinateurs Windows et Mac, ainsi que sur les tablettes et smartphones iOS et Android. Pour la consultation et l'entraînement avec des exercices déjà complétés, les tablettes et smartphones sont appropriés. En revanche, pour le traitement et la saisie des exercices, l'utilisation d'un **ordinateur portable** est nécessaire.

Configuration minimale recommandée

- Mémoire vive (RAM) : en raison de l'utilisation de nombreuses images, un minimum de 8 Go de RAM est recommandé.
- Espace de stockage : disque dur / SSD avec une capacité minimale de 256 Go.
- Saisie tactile : une entrée tactile avec stylet (pen) est recommandée.
- Taille de l'écran : minimum 12 pouces.

Veuillez vous informer sur le **site Internet de votre école professionnelle** afin de vérifier si des exigences ou conditions supplémentaires doivent être respectées de la part de l'établissement.

Les **exigences techniques minimales** sont disponibles à l'adresse suivante :
Conditions requisespour l'application beook